



## Communiqué

### **Fêtes scolaires 2026 : quatre rendez-vous festifs pour plus de 8'000 élèves lausannois**

**La Ville de Lausanne adapte l'organisation des fêtes scolaires afin d'offrir à chaque élève un moment festif et adapté à son âge. Réparties sur quatre dates en juin 2026, ces manifestations permettront de mieux répartir les effectifs, afin que les enfants puissent pleinement profiter des animations et de l'encadrement proposés.**

Ces événements festifs concernent les élèves de 1P à 6P. Ils visent à mieux répartir la participation entre les différents sites, à proposer des activités adaptées à chaque degré et à limiter l'impact sur l'espace public, en particulier lors des cortèges des 10 et 24 juin. Pour les élèves de 1-2P et de 3-4P, le déroulement reste inchangé, avec un cortège depuis Montbenon jusqu'au parc de Milan.

Au total, plus de 8'000 élèves prendront part à ces fêtes dans plusieurs lieux lausannois : Sauvabelin, Bellerive, Montbenon et le parc de Milan. Les 5P vivront une journée en forêt le vendredi 5 juin, sur le thème des « gardiens de la forêt ». Les 6P participeront à des activités ludiques, sportives et de danse à Bellerive le vendredi 19 juin. Pour ces deux fêtes, les sites seront réservés aux élèves et ne seront pas accessibles au public. Les 1-2P et les 3-4P défilent en cortège jusqu'au parc de Milan, respectivement les mercredis 10 et 24 juin, où des animations leur seront proposées.

Cette organisation en quatre temps permet de préserver l'esprit festif des traditions scolaires lausannoises, tout en répondant aux besoins actuels des écoles, des familles et de la ville.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/fetesscolaires](http://www.lausanne.ch/fetesscolaires)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Barbara de Kerchove, cheffe du Service des écoles et du parascolaire, tél. +41 21 315 64 11**

Lausanne, le 01 juin 2026